



LA TRIBUNE

des ingénieurs de l'aménagement

ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

sommaire

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <p>1 Edito</p> <p>2 Le SNITPECT t'a informé
Le SNITPECT y était</p> <p>3 Malaise de l'encadrement : il n'y a pas de fatalité à la spirale descendante</p> | <p>8 La nouvelle organisation gouvernementale : petit exercice de prospective ou qu'en sortira-t-il après les effets d'annonce</p> | <p>12 Brèves</p> <p>13 IT/PE pratique</p> <p>19 Brèves (suite)</p> <p>19 A voir à lire</p> <p>20 ils nous ont quittés</p> | <p>21 Le snitpect mode d'emploi</p> <p>23 Le coin des retraités</p> <p>24 Nos sections en action</p> |
|--|---|--|---|

éditorial par Pascal PAVAGEAU, secrétaire général

Entre désarroi et espoir

L'Équipement a vécu. Ce n'est pas vraiment une surprise tant les signes s'étaient accumulés depuis déjà quelques années, de la relégation après les Transports dans le précédent intitulé ministériel, à la réduction record des effectifs en 2007, en passant par les suppressions de services ou de missions (secteur aérien, police des eaux...). Aussi, la création du MEDAD est plutôt positive en ce qu'elle donne de nouvelles perspectives, en particulier pour le corps des ITPE qui a su se positionner, au fil du temps, dans les différentes composantes de ce nouveau ministère. Encore faut-il que cela ne soit pas que poudre aux yeux, une habile manière de masquer de nouveaux abandons, un écran de fumée pour réduire toujours les missions, les moyens et les effectifs. Autrement dit, le MEDAD sera une opportunité, pour les ITPE mais aussi pour le service public et pour le pays, à la condition qu'il défende un projet ambitieux, à même de faire vivre ensemble le développement durable et l'aménagement du territoire.

Or, les premières semaines de son existence laissent à tout le moins dubitatif. Passons sur les aléas des nominations et les jeux de chaise musicale : ce n'est pas

ce qui nous intéresse. Par contre, la précipitation mise à vouloir faire disparaître tous les symboles des anciens ministères, sans que rien ne vienne les remplacer dans l'immédiat, relève de la maladresse. C'est faire peu de cas de l'investissement des personnels dans la construction de leurs services et de leur attachement à leurs missions. Tant qu'à vouloir faire cohabiter deux cultures, tant qu'à vouloir « acculturer » les agents, autant ne pas les heurter de prime abord. Et que penser de la volonté de maintenir envers et contre tout des fusions de services (DDE/DDAF et DRIRE/DIREN) dont l'incohérence avec les nouveaux périmètres ministériels mériterait qu'on s'arrête pour y réfléchir ? Que faut-il attendre encore d'un ministère dont l'horizon stratégique semble obstinément s'arrêter à la réunion d'un « Grenelle de l'Environnement » ?

Pêchés de jeunesse ? peut-être... Mais le ministre et son administration feraient bien d'y prendre garde, car cela ne fait qu'ajouter au malaise déjà très perceptible auparavant dans les deux ministères qui ont servi de base à cette nouvelle construction ; en particulier chez les cadres, lassés de ces ambitions ministé-

rielles racornies, de cette absence de perspectives, de ces réorganisations à l'emporte-pièce, de ces moyens et de ces effectifs qui se perdent dans les sables, de cette énergie gaspillée à maintenir des « piliers aux pieds d'argile », de ces conditions de travail et de gestion continûment dégradées, de cette absence de reconnaissance. C'est sur ce malaise que la déclaration de la commission exécutive du 19 avril 2007 voulait attirer l'attention : elle est plus que jamais d'actualité.

Pourtant, parce qu'il y va aussi de l'intérêt des ITPE, nous voudrions croire que la création du MEDAD répond bien à cette ambition pour le service public de l'aménagement et du développement durables. Même si le corollaire inévitable est, qu'une fois encore, **il faudra réorienter, réorganiser, convaincre, ce qui ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur le corps principal d'encadrement de ce ministère.** Notre ministre serait dès lors bien inspiré de prendre toute la mesure du désarroi de ce dernier et **d'agir rapidement pour qu'il retrouve confiance et motivation grâce à des avancées concrètes.** Nous le lui rappellerons lors de notre entretien de juillet.